

# LES RAQUETTES FFT 2019

Animation **Féminine, conviviale, toutes générations** confondues

Épreuve Féminine par Équipes réservée aux joueuses non classées, 40, 30/5 et 30/4.

## PARTICIPATION DES JOEUSES

➤ Se référer au règlement des RAQUETTES FFT proposé en libre téléchargement sur le site [www.fft.fr](http://www.fft.fr).

### ↳ **Rappels**

- Les joueuses ayant été qualifiées à la finale nationale en 2018 ne pourront pas jouer en 2019 mais pourront se réinscrire en 2020.
- Toutes les participantes des éditions précédentes peuvent se réinscrire (même les équipes qualifiées aux précédentes inters régions et finales nationales depuis 2013 et avant) ;
- Une section Tennis Entreprise peut également constituer une équipe ;
- Deux clubs peuvent se regrouper ;
- Tenir compte du classement intermédiaire au **4 janvier 2019** ;
- Être licenciée (2019) dans un club affilié FFT ;
- Être NC, 40, 30/5, 30/4 (Attention : classée 30/3 ou au-dessus, au classement intermédiaire du **4 janvier 2019**, ne pourra plus participer à l'animation ;
- Ne pas avoir été classée en 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Série ;
- Être née en 2001 ou avant (+ de 18 ans) ;
- Possibilité d'inscrire dans l'équipe une ou deux jeune(s) fille(s) **non classées, 40, 30/5 et 30/4** nées entre **2002 et 2004** (de 15 à 17 ans) ;

➤ **Pour toutes les phases, la composition des équipes :**

- Chaque équipe est composée de 4 joueuses (2 joueuses de simple et 2 joueuses de double) ;
- **Le Capitaine devra être une joueuse ;**
- **Remplacement d'une joueuse :** Etre licenciée dans son club au plus tard la veille du début de la phase départementale/Elle doit être remplacée d'une phase à l'autre par une joueuse licenciée du club concerné/Avoir un classement égal ou inférieur à la joueuse remplacée ;

## FORMULE DE JEUX

Pour toutes les phases par équipe

Présenter la **licence 2019** au capitaine responsable ou Juge Arbitre.

**Balles intermédiaires obligatoires dès la phase club.**

**Formule**

Deux Simples – Un Double

Un set gagnant, avec jeu décisif à 6/6

No Ad à 40A

**Composition des Équipes**

♦ Chaque équipe est composée de 4 joueuses :

- 2 Joueuses de simple ;
- 2 Joueuses de double.

♦ Deux des 4 joueuses peuvent être âgées de 15 à 17 ans (nées entre 2002 et 2004) et doivent être NC, 40, 30/5 et 30/4.

♦ Le capitaine devra être l'une des 4 joueuses.

♦ L'ordre des joueuses au sein de l'équipe est défini et transmis au Juge Arbitre avant le début de chaque rencontre.

♦ Le classement intermédiaire du 5 février 2019 fait foi.

**Déroulement d'une rencontre :** L'ordre des parties est : Simple 2/Simple 1/Double.